



## Garance, myrobalan, noix de galle... les teintures bio font leur retour

Après l'engouement pour le coton et le lin biologiques, voici la teinture bio. Grande première, l'un des derniers tisseurs français, **Toiles** de Mayenne, une entreprise familiale indépendante, créée en 1806, commercialisera fin février une collection de tissus d'ameublement 100 % végétale, en coton et teinture bio.

La PME, installée dans une ancienne abbaye cistercienne à Fontaine-Daniel (Mayenne), se lance prudemment dans l'aventure, avec une gamme de cinq coloris unis et autant de rayés. « Ces nouveautés seront d'abord fabriquées sur une longueur de 500 mètres, puis, en fonction de la demande », explique Grégoire Denis, l'un des dirigeants de l'entreprise. C'est grâce à une collaboration avec Couleurs de plantes, une société de Rochefort, que cette initiative a pu voir le jour. Cent cinquante ans après l'invention des colorants de synthèse, les plantes tinctoriales, qui nécessitent davantage de rigueur dans l'utilisation et sont souvent plus chères que les procédés chimiques, effectuent ainsi leur retour.

Utilisé pour l'encre et le cuir, le myrobalan, grand arbre cultivé en Indonésie, permet d'obtenir de beaux bruns et des gris. Le mûrier des teinturiers introduit en Europe par des colonisateurs espagnols, a toujours été recherché pour la qualité de son jaune et de son orangé. Citées dès l'Antiquité dans les ouvrages de Pline, les « noix de galle » de la région d'Alep permettaient déjà de tein-

dre les étoffes en beige, marron ou gris foncé.

### Sur les galions

Les pirates pillaient les galions espagnols pour trouver de l'or mais aussi du bois de campêche, découvert au Mexique. Pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, cette plante a permis de teindre en noir les vêtements de coton, de soie ou de laine. Les habits à la fois du clergé, des notables et des paysans. Son commerce rapportait des fortunes. « Nous essayons de remettre au goût du jour ces matières premières, en essayant de cultiver en Poitou-Charentes tout ce qui peut l'être », explique Patrick Brenac, directeur de Couleurs de plantes. C'est pour l'heure le cas du cosmos, de la garance, du genêt, du pastel (un frère jumeau de l'indigo), du réséda, du sorgho ou de la coréopsis, une plante vivace jaune.

La principale difficulté dans l'utilisation des teintures végétales tenait à leur fiabilité. Selon M. Brenac, la solidité à la lumière et au lavage atteint désormais un niveau « acceptable », au moins quatre sur une échelle de huit. Des normes jugées suffisantes pour la direction de Toiles de Mayenne, qui affirme « obtenir une qualité de couleur et de tissus jamais définie auparavant », tout en assurant à ses clients qu'aucun produit chimique n'entre dans la composition des tissus. Dans le domaine du linge de maison, une autre PME de la région lyonnaise, Couleur chanvre, utilise aussi depuis peu des teintures végétales. Le début d'un retour au naturel. ■

Nicole Vulser